

et Carrières, et partie pour le macadamisage de la rue Masson, entre l'avenue Papineau et l'avenue des Erables.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil en conséquence.

3.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé, au montant de \$146.50, du coût de la construction d'un trottoir en ciment sur la rue Saint-Vincent, en face de la bâtisse du journal "Le Devoir," entièrement payable par la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour l'exécution, à la journée, des travaux ci-dessus mentionnés.

4.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte de la rue Laporte, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, au montant total de \$8,140.00.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour l'exécution desdits travaux, à la journée, si le Bureau le juge à propos.

5.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût du pavage, en asphalte, de la rue Parthenais, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, au montant total de \$7,422.50.

6.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant que le Département en Loi reçoive instructions de prendre les procédures nécessaires pour que la ligne homologuée de l'avenue Western, de l'avenue Belgrave (autrefois Upper Lachine Road) aux limites ouest du Quartier Notre-Dame de Grâce, soit changée en la ligne homologuée, telle que montrée, en couleur rouge, sur le plan annexé au rapport du Député-Ingénieur en Chef.

7.—Soumises quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$54,411.34, \$41,450.03, \$51,727.71 et \$36,284.91, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'en autoriser le paiement.

8.—Soumis un projet de rapport, préparé par le Département en Loi, à l'effet d'amender les règlements 407 et 492, concernant les pouvoirs de la Commission des Services Electriques.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'approuver ledit projet de rapport, et de le transmettre au Conseil pour approbation.

9.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser le Député-Ingénieur en Chef à acheter, après consultations avec l'Acheteur de la Ville, et au fur et à mesure qu'il en aura besoin, la pierre concassée et autres matériaux pour l'exécution des travaux, avec toute la diligence voulue.

10.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : Que la résolution du 8 juillet, à l'effet de payer à M. Théodule Beauchamp, expert, une somme de \$50.00, soit amendée, en y remplaçant le chiffre \$50.00 par le chiffre \$25.00.

11.—M. l'échevin N. Lapointe introduit au Bureau une délégation de résidents du Quartier Ste-Cunégonde, propriétaires intéressés dans l'expropriation de la rue Notre-Dame Ouest, entre les rues de Lévis et Fulford.

Après pourparlers,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Carrières streets and partly for macadamizing Masson street, between Papineau and des Erables avenues.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To concur in said report and to report to Council accordingly.

3.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying a cement sidewalk on St. Vincent street, in front of "Le Devoir" building, the same amounting to \$148.50, said sum payable entirely by the City.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for said purpose, the above mentioned work to be done by day labor.

4.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt Laporte street, between St. James and St. Antoine streets, the same aggregating the sum of \$8,140.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for said work, the same to be done by day labor, if the Board deems it advisable.

5.—Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt Parthenais street, between Mary Ann street and Mount Royal avenue, the same amounting to a total sum of \$7,422.50.

6.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the Law Department be instructed to take the necessary proceedings for the homologation of Western avenue, from Belgrave avenue (formerly Upper Lachine Road) to the western limits of Notre-Dame de Grâce Ward, as shown tinted red, on the plan annexed to the report of the Asst.-Chief Engineer.

7.—Submitted four series of warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting respectively to \$54,411.34, \$41,450.03, \$51,727.71, \$36,284.91, as per certified list.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

8.—Submitted a draft of report prepared by the Law Department to amend by-laws 407 and 492, concerning the powers of the Electric Service Commission.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said draft of report and to transmit the same to the Council for its approval.

9.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the Asst.-Chief Engineer be authorized to purchase, after having consulted with the City Purchasing Agent, and as soon as required, the broken stone and other materials needed for the execution of the works, with all due dispatch.

10.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the resolution adopted on the 8th July, authorizing the payment to Mr. Théodule Beauchamp, Expert, of a sum of \$50, be amended, by replacing the figures \$50 by the figures \$25.

11.—Ald. N. Lapointe introduced to the Board a delegation of proprietors residing in St. Cunegonde Ward, and interested in the expropriation of Notre Dame street West, between de Lévis and Fulford streets.

After discussion,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was